

Attribution du produit de la bourse aux livres 2018 de la BU Santé.

Conseil d'administration du 28 mai 2018

Délibération 2018/05/CA-049

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1 et L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Vu la délibération 2015/05/CA-058 du Conseil d'Administration du 4 mai 2015 relative à l'organisation d'une bourse aux livres par la B.U. Santé ;

Vu l'appel à projets de novembre 2017 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers attribuent le produit de la bourse aux livres de la B.U. Santé, soit un montant de 1 816 €, à l'association Un ETAI (Etudiants Toulousains pour l'Aide Internationale) pour leurs actions au Laos et au Togo.

Toulouse, le 28 mai 2018
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Pierre VINEL'.

Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
Nombre de membres présents ou représentés : 29

Nombre de voix favorables : 29
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0